



Extrait du registre  
des délibérations du Conseil Municipal  
de la commune de SAINTE-CONSORCE

## Séance du mardi 15 novembre 2022

### Délibération n° 2022-37

**Nombre de membres :**

En exercice : 19  
Présents : 16  
Pouvoirs : 2  
Votants : 18

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 10 novembre 2022

**Date d'affichage électronique de la convocation :** 10 novembre 2022

**Secrétaire de Séance :** Bertrand GAULÉ

**Présents :** Jean-Marc THIMONIER – Pascal DIDELET - Bertrand GAULÉ  
– Laurence PAGNON - Franck BAULAN – Odile BELIER COLLONGE -  
Emmanuel VINCENT - Serge FERRANDEZ – Elisabeth SAGE - Yoann  
TRICAULT – Magalie NEVEU – Vincent BRUN – Caroline VITAL -  
Charlotte PIERRAT – Thomas RIGAUD – Julie SABY

**Absent(s) représenté(s) :**

Marylène CELLIER a donné pouvoir à Laurence PAGNON – David  
OHANNESSIAN a donné pouvoir à Odile BELIER COLLONGE

**Absents :** Nathalie ROUGEMONT

***AFFAIRES GENERALES – Présentation du rapport sur le Prix et la Qualité du Service –  
Assainissement collectif et non collectif - SIAHVY***

Monsieur Bertrand GAULÉ, adjoint à l'urbanisme et à la voirie rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif et non collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, après un vote à main levée dont le résultat est le suivant :**

**Votants : 18 – suffrages exprimés : 18 – Abstention : 0 – Pour : 18 – Contre : 0**

- ✓ **PREND ACTE** de la présentation du rapport 2021 du SIAHVY sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif de Sainte-Consorce

Le Maire  
Jean-Marc THIMONIER



*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.  
Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture*